



Procès-verbal de la séance tenue le jeudi 17 juin 2021 à 19 h virtuellement par la plateforme Teams

Représentantes du personnel enseignant, du service de garde et du soutien	Présent	Absent
Mme Sylvie Bolduc	✓	
M. Vincent Bouchard	✓	
Mme Brigitte Desmeules	✓	
M. Simon Fortin	✓	
Mme Odette Simard	✓	
Mme Rachèle Savard	✓	
Mme Josée Tremblay	✓	
Mme Sandra Tremblay	✓	

Représentants des parents	Présent	Absent
Mme Sandra Fortin	✓	
Mme Virginie Forgues	✓	
Mme Marie-Eve Gagnon	✓	
Mme Marie-Hélène Lachance	✓	
M. Bruno Lavoie	✓	
Mme Charlotte Pozzi	✓	
M. Erick Sullivan	✓	
Mme Suzanne Thomas	✓	

Membres de la communauté	Présent	Absent
Martine Desgagnés	✓	

Direction	Présent	Absent
M. Jean-Sébastien Gagnon, directeur	✓	

1. Mot de bienvenue

Mme Sandra Fortin souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Sandra Fortin fait la lecture de l'ordre du jour. Le point 10.1 est ajouté.

CE-20-21/31

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Sandra Fortin et appuyée par Odette Simard.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 avril 2021 et suivis

M. Jean-Sébastien Gagnon procède à la lecture du procès-verbal.

Points de suivi :

Aide alimentaire :

Pas de développement pour les démarches avec le SACC.

Le projet scolaire avec le cuisinier du CÉSA et des élèves du groupe ASM a eu lieu et c'est une réussite.

Mme Sandra Fortin a déposé une demande auprès de la fondation Maxi. Nous sommes en attente d'une réponse.

7.5 Cour de l'école Forget

Aucun développement pour les demandes de financement de l'OPP. Une réunion des membres suivra sous peu.

Vu le coût de certains matériaux qui a grandement augmenté, la direction a dû réviser le budget. Une 2^e phase est donc prévue. Le plan est présenté sans les modifications concernant la 2^e phase. La direction énumère et explique les parties qui ne seront pas réalisées cet été. On parle maintenant d'un projet de 110 000,00 \$, incluant les retours de taxes et autres subventions. Le début des travaux est prévu pour la fin juin 2021 et ils dureront tout l'été. L'inauguration de ce projet devra être réfléchi à l'automne 2021. Une 2^e demande d'embellissement pourrait être déposée par la direction. Il est nommé qu'il y aurait un ajout de câblage pour une possible guérite près du stationnement du personnel (les coûts de ceci ne faisant pas partie de ce budget).

Règles de régie internes :

Un projet de révision a été déposé dans les fichiers de l'équipe Teams par M. Erick Sullivan.

4. Questions du public

La direction informe les membres du conseil qu'une séance de travail a eu lieu par le conseil d'administration du Centre de services pour le projet de l'école alternative.

6.5 Horaire des écoles 2021-22

Document déposé

L'horaire des trois écoles pour la prochaine année scolaire est présenté. Celui-ci respecte le régime pédagogique de 300 minutes d'enseignement. Il a été transmis aux parents de l'Acte et est déposé dans les fichiers Teams de l'équipe.

6.6 Consultation des élèves : suivis

Les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années des écoles Sir-Rodolphe-Forget et Dominique-Savio ont rempli le questionnaire. Nous sommes dans l'attente des résultats.

CE-20-21/32

Mme Sandra Fortin propose l'adoption du procès-verbal et Mme Odette Simard l'appuie.

Suivi des articles 10.0.1 et 10.0.2 des règles de régie interne :

M. Erick Sullivan présente et explique les propositions.

10.0.1 PLAN DE TRAVAIL

Retrait de la dernière phrase « **Le Conseil peut modifier ce plan de travail en tout temps.** »

Ajout des trois paragraphes suivants :

Le plan de travail est un document de référence informel qui ne fait pas partie des règles de régie interne. Il indique l'organisation provisoire des travaux du Conseil en fonction du calendrier de ses séances. Son contenu n'a aucune préséance sur l'ordre du jour des séances.

Afin que le plan de travail soit cohérent avec l'évolution des dossiers du Conseil, il peut être modifié par le Conseil ou, s'il est nécessaire de le faire entre deux séances consécutives du Conseil, par la présidence du Conseil, de sa propre initiative ou à la demande de la direction.

Lorsque le plan de travail est amendé entre deux séances consécutives du Conseil, la présidence veille à en informer les autres membres du Conseil en temps utile. À la séance suivante, le Conseil peut réviser, au besoin, le plan de travail.

10.0.2 COMITÉS ET PERSONNES-RESSOURCES

Des précisions et des définitions sont apportées concernant cet article suivant des discussions entre les membres du conseil. Aucun changement au libellé de cet article ne sera nécessaire.

Les membres du conseil d'établissement prennent acte des précisions et propositions complémentaires présentées par M. Erick Sullivan et adoptent en bloc l'article 10.0.1 tel qu'amendé et l'article 10.0.2 tel que la version initiale. Proposition par Mme Sandra Fortin, secondée par M. Simon Fortin.

Suivi de la consultation des élèves

Discussions et échanges entre les membres du conseil qui souhaitent en connaître davantage avant de compléter la formation du comité à l'automne. Il est entendu de garder l'onglet « Consultation des élèves » fichiers Team du groupe et de prévoir une rencontre de travail « non officielle » pour discuter de ce sujet, possiblement avant la séance de la première rencontre du conseil d'établissement 2021-2022. Le conseil d'établissement souhaite approuver la consultation qui a eu lieu cette année et créée par la chaire de recherche sur le climat scolaire de l'Université Laval.

Les membres du conseil d'établissement approuvent à l'unanimité la consultation des élèves par sondage de l'Université Laval.

4. Questions du public

Aucune.

5. Points de la direction

5.1 Affectation des directions 21-22 et thématique de l'année 21-22

M. Gagnon annonce les changements de la prochaine année scolaire. Mme Eve Marier-Marceau quitte pour le CÉSA. Son travail et sa collaboration des trois dernières années sont soulignés. Mme Geneviève Dufour, qui est actuellement enseignante, se joindra à l'équipe de direction de l'Acte Vallémont à 100 %.

Un concours s'est déroulé en lien avec la 3^e valeur du projet éducatif « le respect ». La thématique de l'an prochain sera « Sème le respect et récolte-le ».

5.2 Mise à jour COVID-19 : plan de match de la rentrée

Présentation et dépôt du plan de la rentrée du ministère. Il est encore vague, des ajustements auront lieu avant la rentrée en août.

5.3 Bilan du projet éducatif et orientations pour 21-22

Présentation du bilan qui a aussi été montré aux membres du personnel. Les séquences d'apprentissage en lecture sont un beau succès. L'ajout d'une enseignante-ressource pour du soutien aux élèves dans le déploiement des séquences a aussi été apprécié. Des coins lecture seront ajoutés à trois des classes de 1^{re} année cet été. Ces séquences d'apprentissage en lecture seront mises en priorité l'an prochain.

Des ajustements en lien avec notre gestion des manquements aux écoles Sir-Rodolphe-Forget et Dominique-Savio seront discutés dès la prochaine rentrée. Les règles de conduite - volet Le bien-être de nos élèves en lien avec notre valeur du respect – seront adaptées.

5.4 Budget prévisionnel 21-22

Présentation complète et explication du budget d'opérations 2021-2022 initial (910 812 \$ prévisionnel 611 élèves). Augmentation de 33 000 \$ par rapport à l'an passé. Si la lecture officielle de la clientèle au 30 septembre 2021 est plus élevée, le budget sera ajusté à la hausse.

La direction annonce aux membres du conseil que l'école Sir-Rodolphe-Forget s'ajoute aux écoles Dominique-Savio et Saint-François au projet Bouge au Cube !

M. Erick Sullivan mentionne que trois budgets ministériels sont disponibles et peu sollicités, dont la mesure 15061 (Sensibilisation aux réalités autochtones) qui pourrait être pertinente/intéressante. La direction prend note de s'informer ultérieurement.

CE-20-21/35

Mme Charlotte Pozzi propose l'adoption du budget prévisionnel et Mme Sandra Fortin l'appuie.

5.5 Rapport annuel 20-21

Document déposé

M. Gagnon fait un résumé du rapport annuel qui est déposé dans les fichiers Teams du groupe. Discussions entre les membres afin d'y ajouter les informations concernant l'assemblée générale de septembre 2021, des liens Web pour plus d'informations, de l'information sur la gouvernance scolaire et mentionner l'implication de l'OPP. Il est aussi souhaité que ce document soit déposé sur le site Web de Valléemont.

CE-20-21/36

Mme Virginie Forgues propose l'adoption du rapport annuel, incluant les modifications suggérées, et Mme Odette Simard l'appuie.

5.6 Organisation scolaire 21-22

À l'école Saint-François, il n'y aura pas de changement. À l'école Dominique-Savio, pas de changement non plus sauf pour le regroupement de certains élèves (classes multiniveaux). À l'école Sir-Rodolphe-Forget, il y aura une classe de préscolaire 5 ans en moins. Aussi, il n'y aura plus de classe multi 5^e-6^e.

La direction informe les membres du conseil qu'il y aura fort probablement une classe de préscolaire 4 ans à l'école Forget pour la rentrée 2022, selon la volonté ministérielle de déployer le programme pour le Québec au complet. À l'école Saint-François, l'invitation sera lancée à nouveau.

6. Comité de parents

Mme Sandra Fortin informe les membres du conseil d'établissement qu'une rencontre s'est tenue le 7 juin dernier. Il a été discuté du réaménagement du processus des examens des plaintes, du

calendrier scolaire 21-22, du budget du Centre de services scolaire et de formations offertes aux parents pour la prochaine année.

7. Points du service de garde

7.1 Budget prévisionnel des services de garde

Présentation et explications rapides par la direction des trois budgets prévisionnels des services de garde.

Forget : 322 500,40 \$

Saint-François : 61 704,78 \$

Dominique-Savio : 85 610,94 \$

CE-20-21/37

Mme Josée Tremblay propose l'adoption en bloc des budgets et Virginie Forgues l'appuie.

8. Points des membres du personnel

8.1 Activités des finissants

La direction informe les membres du conseil d'établissement que des activités sont prévues dans chacune des écoles pour les classes de 6^e année. À l'école Forget, les parents (un seul membre) ont été invités à assister à une courte célébration. Pour les écoles Dominique-Savio et Saint-François, d'autres types d'activités ont été choisies (collations spéciales, sortie à proximité).

Il est discuté entre les membres du conseil qu'il est dans leur rôle d'autoriser les activités/sorties éducatives. Il est entendu que le conseil d'établissement approuve l'envoi d'une lettre aux parents au début de chaque année scolaire afin qu'ils autorisent les sorties à proximité et toutes autres sorties qui ne sont pas prévues dans la tâche des enseignant(e)s. Cette approbation vaut aussi pour les services de garde.

CE-20-21/38

Les membres du conseil d'établissement approuvent à l'unanimité sous la proposition de M. Erick Sullivan appuyé par Mme Suzanne Thomas.

9. Points des OPP

École Saint-François :

Concernant le fond d'urgence, il a été décidé d'attendre. Une activité financement est en cour et un tirage se fera le 21 juin 2021. Un atelier hip-hop se tiendra le 22 juin avec distribution de collations. Des « slush » sont distribuées depuis le 17 juin. En ce qui concerne le programme ski-étude, l'OPP se dit déçu de la prise de position et de la procédure. Il souhaite présenter une contre-proposition. La direction invite le membre parent à lui envoyer un courriel.

10. Autres sujets

10.1 Colloque Fédération des comités de parents du Québec

M. Erick Sullivan exprime ses remerciements au Centre de services scolaire de Charlevoix d'avoir pris en charge les coûts d'inscription. Ce colloque fut très intéressant. Plusieurs choix d'ateliers étaient disponibles. Bien que ça implique une gestion de temps importante, il le recommande à tous les membres.


11. Levée de la séance

La séance est levée à 21 h 26.

CE-20-21/39

La proposition est faite par Mme Sandra Fortin dûment appuyé par Mme Virginie Forgues.

Sandra Fortin
Présidente



Jean-Sébastien Gagnon
Direction